



Bulletin Municipal d'informations N°12 - juin 2011

# Les échos de Castelnau



**CASTELNAU DE GUERS**  
Agenda culturel  
juin-juillet  
2011

Concours 2011  
**MAISONS FLEURIES**  
du 11 au 13 juin 2011

**Pézel Molien**  
dans tous ses états  
7 au 13 juin 2011

Supplément : Agenda culturel juin - juillet 2011



Très chers concitoyens,

Nous voici arrivés à la moitié du mandat que vous nous avez confié. Plutôt que de faire une liste exhaustive des réalisations accomplies que vous connaissez parfaitement puisque vous les découvrez tous les jours dans vos rues et tous les trimestres dans votre numéro des *Echos de Castelnaud*, je souhaite évoquer les dossiers en cours et les projets à venir.

**L'ordre d'évocation n'indique en aucun cas ni les priorités, ni l'état d'avancement.**

Avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, nous travaillons à la signature d'un contrat Agglo / Région qui nous permettrait d'obtenir les financements nécessaires à la transformation Vitico-Culturelle de la cave coopérative.

Avec cette même CAHM, nous sommes en contact avec un puissant groupe local qui redonnerait vie à notre Château, tout en contractualisant des droits d'accès à tout public sur les parties qualifiées communes.

L'eau, élément indispensable à la vie est au centre de nos préoccupations.

Avec l'aide du Conseil Régional et du Conseil Général, nous allons enfin sécuriser le périmètre de protection obligatoire du puits du Brassat, étalonner les capacités de captage, conventionner avec les services de l'état le volume captable, assurer à tous les usagers raccordés au réseau un débit pratiquement identique par une amélioration des structures.

Petit à petit, nous transformons notre école pour l'adapter aux nouvelles technologies et pédagogies.

Le dossier de production de logements sociaux avance dans le respect des textes de loi et de nos engagements. Bien sûr, la première pierre n'est pas encore posée, mais notre ambition est de pouvoir offrir à nos populations jeunes ou moins jeunes un logement respectable, respecté et respectueux avant la fin de ce mandat.

D'ici la fin de cette année, nous aurons mis en action la mise en place de pontils sur les ruisseaux du village (Marcouï - ruisseau des Héraillés...).

Nous avons avec le Conseil Général relancé le projet de réfection et de sécurisation des avenues Minerve et de Florensac.

**Un seul paramètre dictera nos choix et nos priorités " la maîtrise des dépenses".**

Nous avons reçu la semaine dernière Mr Le Percepteur qui nous a remis et commenté les ratios de niveau de l'année 2010, en clair, la situation financière de la commune. Celui-ci l'a qualifiée de bonne, équilibrée et sensée. Nous sommes assurés qu'en maintenant notre modèle de gestion, nous serons en mesure pour l'exercice 2012 d'engager des dépenses d'investissement plus conséquentes, tout en restant en parfaite adéquation avec les possibilités financières de Castelnaud de Guers.

**Le maire n'est rien s'il n'a pas autour de lui une équipe efficace et soudée.**

Vous avez sûrement remarqué qu'à une exception près, je n'ai employé à chaque reprise que la première personne du pluriel, le « nous », et cela est normal. En cette mi-mandat, je tiens à féliciter et à remercier pour leur travail les Présidentes et Présidents de commissions qui m'entourent, les quatre adjoints toujours disponibles et efficaces.

Nous avons pendant la campagne électorale fait le pari de la démocratie. Nous l'avons tenu. Pour nous, la démocratie ne se mesure pas en nombre d'abstentions, de votes contre ou pour, elle se mesure en terme d'engagement collectif à la prise des décisions, à la participation active de l'accomplissement de la mission que vous nous avez confiée. La démocratie telle que nous l'entendons donne à chaque décision prise son caractère conscient.

Je peux vous assurer chères concitoyennes, chers concitoyens que c'est avec le plus profond respect et en toute équité que nous assumons et assumerons les engagements que nous avons pris avec vous.

Je vous souhaite, à toutes et à tous un excellent été et je vous donne rendez-vous lors de toutes les festivités programmées.

Fraternellement.



1

## TRAVAUX EFFECTUÉS

- 1 - Mise en place de **ralentisseurs** et de **panneaux de signalisation** la rue Beauregard
- 2 - Mise en place d'un **sens unique de circulation** rue des Coudounniers
  - Pose d'un **portail** et de **chicanes** d'accès au tambourin
- 3 - Espace Belzunce : poursuite de l'aménagement et création d'un **espace vert**
  - **Appartements communaux** : continuité des travaux au 8 rue Néréide
  - Réparation du mur du cimetière
  - Maintenance des bâtiments communaux
- 4 - **Modification du point de regroupement des conteneurs** Place Barthélemy afin de libérer l'espace du trottoir



2

## TRAVAUX PROGRAMMÉS

- Toilettes de la Maison du Peuple
- Cantine scolaire
- Maintenance des chemins et ruisseaux
- Pose de bancs route d'Aumes
- Petits travaux d'entretien par les travailleurs saisonniers



3

## PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES INCENDIES

### Le débroussaillage

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé doivent être effectués par le **propriétaire** des constructions, terrains et installations ou son **ayant droit** ou le **locataire non saisonnier**.

(Art. L 322-3 du Code forestier)

Si besoin, le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.

(Art. L 322-3-1 du Code forestier)



4

Le non respect de cette obligation par le propriétaire peut :

- donner lieu à une amende de 30 € par m<sup>2</sup>
- engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5000 € en cas de sinistre (Art. 10 de la Loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004).

L'obligation de débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires sur les zones situées à moins de 200 m de terrains en nature de bois, forêts, landes, plantations ou reboisements. (Art. L 321-1, L 321-6, L 322-3 du Code forestier)



## DISPOSITIF « ANAH »

### Conventionnement sans travaux des logements privés

Le dispositif proposé par l'Anah permet aux propriétaires privés de **conventionner des logements privés sans travaux**. En effet, sans effectuer de travaux (donc il n'y aura pas de subvention allouée) mais si le logement est « décent », ce dispositif permet de **défiscaliser les revenus locaux** par un abattement de :

- 30 % pour les loyers intermédiaires
- 60 % pour les loyers sociaux ou très sociaux

Ce dispositif est directement géré localement par **l'Anah Montpellier**.

L'intérêt est la **production de logements conventionnés à loyers maîtrisés** pour les ménages de la CAHM qui complète la production effectuée dans le cadre de l'OPAH.

En 2010 :

- 61 logements ont été conventionnés dans le cadre de l'OPAH soit 4 à loyer très social, 48 à loyer social et 9 à loyer intermédiaire

- 66 logements ont été conventionnés sans travaux soit 8 à loyer social et 58 à loyer intermédiaire.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Maison de l'Habitat pour informations :

04.67.21.31.30

Une plaquette d'information est disponible en mairie.



## BUDGET 2011

### synthèse et explications

Depuis la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale, celle-ci s'emploie à gérer le plus judicieusement possible les différents comptes de la commune, malgré la rigueur mise en place par l'état envers les communes.



Voici quelques explications sur le budget (définition, chiffres) de votre commune.

Le budget est un document comptable qui prévoit pour une période donnée la totalité des dépenses et des recettes qu'elles qu'en soient la nature ou l'origine.

Il y a trois budgets : **la commune, l'Eau/Assainissement et le C.C.A.S.**

Il faut distinguer **l'investissement** du **fonctionnement**.

**L'investissement** concerne toutes les dépenses et les recettes importantes correspondant à une **immobilisation du capital** : construction, mobilier, etc. La commune bénéficie par ailleurs

de remboursements de la part de l'État sur les investissements (Dotation Générale d'Équipement, Fonds de compensation de la TVA) et/ou obtient des subventions (Conseil Général, Conseil Régional, ...)

Les dépenses d'investissement doivent être égales aux recettes d'investissement lors du vote du Budget Primitif en conseil municipal.

Cette année pour la commune, la somme s'élève à 456 689.88 € Pour l'Eau/Assainissement, la somme s'élève à 287 596.42 €

Le **fonctionnement** comporte **toutes les dépenses** (et recettes) **courantes, nécessaires chaque année à la bonne marche des services** :

fournitures, prestations de services, frais de personnel. Les dépenses de fonctionnement sont indispensables et doivent être distinguées des investissements théoriquement plus ponctuels.

Le **budget Primitif est voté en équilibre réel** comme l'investissement.

Pour la commune, la somme s'élève à 1 014 110.43 €

Pour l'eau/Assainissement, la somme s'élève à 449 265.35 €

Le montant des subventions annuelles et exceptionnelles pour les associations de Castelnaud de Guers s'élève cette année à 21 400€

Afin d'éviter un étranglement ponctuel de notre trésorerie, l'équipe municipale pourrait recourir à son premier emprunt nécessaire, afin de finir la réalisation de la mise en sécurité qui n'avait pas été prise en considération en sa totalité, lors de la création du PAE Fontvieille.

Aujourd'hui l'équipe municipale poursuit sa politique économique en **alliant l'embellissement, la mise en sécurité et le développement des structures de notre commune.**

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CASTELNAU DE GUERS

### Programme d'activités

Le **33ème Congrès Départemental FNACA** s'est déroulé avec succès le 30 avril 2011 à Bédarieux.

Le 7 mai 2011, M.Yves Michel, Maire de Marseillan, M. Alain Veaux, Président FNACA nous ont conviés à **l'inauguration d'une stèle du 19 mars 62, placée au rond-point d'Agde.**

Le 8 mai 2011, à Castelnaud de Guers, avait lieu la **Cérémonie du 66ème Anniversaire du 8 mai 45**, jour où l'Allemagne nazie capitulait sans condition. Avec le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et victimes de guerre) lu par M.Arnaud Francis, trésorier des anciens combattants et le discours de M. Jean-Charles Sers, Maire de Castelnaud, nous avons rendu hommage aux combattants de la Liberté de tous les pays.

Nous nous employons à transmettre aux nouvelles générations la mémoire des événements passés, en les appelant à une vigilance permanente pour la défense des Droits de l'Homme et la préservation de la Paix.

Un grand merci aux personnalités de la commune, aux Portedrapeaux, aux pompiers, à M.Paul Selmer et ses musiciens et aux personnes qui ont pris la peine de se déplacer pour assister à la Cérémonie.

21 mai 2011 : **journée de l'amitié et de la solidarité au profit du Fond Social de la FNACA à Agde** (Domaine de Baldy). Repas champêtre avec animation musicale - Concours de Pétanque.

Vendredi 27 mai 2011 à Valras plage, au Palais de la mer, s'est tenu le **Congrès Départemental UFAC**. La représen-

tation nationale des associations d'anciens combattants a été effectuée par son vice Président René Aguillon.

Le samedi 28 mai 2011 à 15 h, M. Francis Boutes, Maire de Gabian, M.Gilbert Poujol, Président du Comité FNACA, M. Michel Martel, Président Départemental FNACA nous avaient invités à la **pose d'une plaque commémorative en hommage aux combattants et victimes de guerre d'Afrique du Nord.**

En résumé, 2011 aura été une année très fertile en activités. Le repos estival sera bénéfique pour pouvoir recommencer en septembre.

**BONNES VACANCES** à toutes et à tous.  
Le Bureau.

## COMMÉMORATION DU 08 MAI 1945



Les Anciens Combattants étaient présents lors de la commémoration du 08 mai 1945.

De gauche à droite: Jean ROUVRAIS ; Bruno CHRISTOL ; François MEDINA ; Marceau NICOLET



Dépôt de gerbe place des Frères Barthélémy.

De gauche à droite: Adam DA SILVA; Jean-Pierre THIEULE, Jean-Charles SERS.



**L**es beaux jours sont là ... Avec tout leur lot de sorties et festivités en tous genres!!!!!!

Cette année encore, la fin de l'année s'annonce bien remplie à l'école des Sautarochs.

**Les sorties passées et à venir:**

- Les classes de Maternelle et de CP ont visité un **élevage de moutons** à Néffies, le 5 Avril. Ce fut une belle journée ensoleillée !

- Les **rencontres sportives**

ont eu lieu avec l'USEP, le 13 Mai, à Pézenas, et le 18 Mai, à Bessilles, pour les classes de CE et CM.

- Le 13 Mai, les Moyens et les Grands de Maternelle ont rendu **visite à leurs petits correspondants** de Caux. Ils ont découvert une école et un village différents des leurs et ont participé à des ateliers de jeux collectifs.

- Le 16 Mai, les grands de CM2 ont effectué, non sans excitation et appréhension, la traditionnelle **visite du Collège**.



d'autres écoles les textes appris à la chorale.

\* Les enfants iront à la **piscine** du 16 Mai au 27 Juin, en partenariat avec la CAHM et la commune.

\* **Le 14 Juin auront lieu les Rencontres Chantantes, au Parc Sans-souci, à Pézenas.** Les élèves chanteront devant

\* **La sortie-école de fin d'année est programmée au vendredi 24 Juin.** Les quatre classes se rendront pour la journée au Seaquarium du Grau du Roi et à Aigues-Mortes.



## Les festivités :

- **Le Bal Masqué de l'école** s'est déroulé le 26 Mars, dans la convivialité et la bonne humeur. Cette année encore, parents et enfants ont rivalisé d'imagination !

- Mardi 18 Mai, **le loto organisé au profit de l'école par l'Association des Petites Fourmis** a rapporté cette année environ 400 euros à la Coopérative Scolaire. Les Aînés ont répondu présents et sont venus nombreux pour soutenir l'école et ses projets à destination des enfants. Les Commerçants du Village ont eux aussi participé par leurs dons qui ont permis d'organiser une tombola. Nous remercions donc toutes celles et tous ceux qui sont venus soutenir cette

initiative, y compris l'Association du COC qui a bien voulu nous laisser exceptionnellement ce soir là, la Salle Polyvalente; car ce n'est que grâce aux divers et nombreux soutiens que la Coopérative de l'école continuera d'exister et permettra aux enfants de l'école de participer à des sorties ou voyages pédagogiques culturels et enrichissants.

\* **Le 6 Juin**, l'Association du Théâtre des Origines interviendra dans les classes pour parler aux élèves des Fêtes de la **Saint Jean** et du solstice d'été.

\* **Le 21 Juin**, après l'école, auront lieu dans le village **des animations autour de cette fête traditionnelle.**

\* **Le spectacle de fin d'année** sera présenté aux familles et amis de l'école, le **mercredi 29 Juin**, sur la place de la Mairie. Il aura pour thème « Chanter le monde et ses couleurs ». Les répétitions chorale se poursuivent avec Franck Malbert. Les danses et décors se préparent et commencent tranquillement à prendre tournure....



Avec les correspondants de Caux

## INSCRIPTIONS 2011 Quelles démarches ?

**V**enez en mairie avec les documents suivants : le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance, un justificatif de domicile, un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge : anti-diphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique. Il vous sera alors délivré un certificat d'inscription.  
**L'inscription doit être faite au plus tard courant juin.**



### Que faire après un changement de domicile ?

Prévenez la direction de l'école où était scolarisé votre enfant. Il vous sera remis un certificat de radiation. Adressez-vous ensuite à la mairie de votre nouveau domicile en présentant : un livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance, un justificatif de domicile, un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

### Inscription au transport scolaire 2011/2012

Dès le 1er juin 2011

Si vous êtes déjà abonné (e) au transport scolaire, le dossier de réinscription sera adressé directement à votre domicile. Si vous vous inscrivez pour la première fois ou si vous redoublez votre Terminale, merci de bien vouloir retirer un dossier d'inscription en Mairie. **Ce dossier, après l'avoir complété, devra être remis en mairie avant le 30 juin 2011 impérativement.**



## COMITE DES FETES

Le comité des fêtes a tenu son **assemblée générale** récemment malgré une faible participation de la population. C'est dans un élan de convivialité que le bilan moral et financier a été présenté de manière simple et détaillée.



**Le bureau est démissionnaire.** Il est évident que l'engagement pris par ses membres bénévoles au sein de l'association et en partenariat avec la municipalité sera maintenu jusqu'à la date du 13 juillet 2011. Après cette date, ma démission en temps que président sera présentée.

Au nom du Comité, je tenais à **remercier toutes les castelnaulaises et tous les castelnaulais** pour leur soutien et leur participation durant les nombreuses activités qui ont été organisées de manière professionnelle par les bénévoles du Comité. Pour ma part, ce fut un plaisir de partager des moments inoubliables et festifs grâce à des soirées ou des activités chaleureusement organisées.

**Un grand merci aux associations** du village, à la **municipalité** toujours à l'écoute et présente dans les moments difficiles, aux commerçants du village et à toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé et donné de leur temps pour apporter de l'aide en temps que membres actifs de l'association.

Une soirée est prévue le **1er juillet** avec repas et soirée dansante (à réserver impérativement). Pour information, c'est un vendredi! L'information au sujet du déroulement de celle ci vous sera dévoilée ultérieurement.

Le **13 juillet**, en partenariat avec la mairie, se déroulera au Plateau Sportif la grande soirée estivale avec feu d'artifice, brasucade et soirée dansante.

Bon été à toutes et à tous.  
Fabien Poveda, Président du Comité des Fêtes

## ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS

Les Arts au Château de Guers organisent leur **16e salon du Samedi 25 juin au Dimanche 3 juillet.**

Comme tous les ans, ce salon rassemblera de nombreux peintres, sculpteurs, et autres artistes. A l'occasion du vernissage, **M. Edmond Laroze** présentera

et dédicacera son **nouveau livre** : "Aurore et Phoebus, les enfants du tribun"

Les **inscriptions** sont encore possibles **jusqu'au 15 juin.**

Les demandes sont à adresser à Delphine Roger (04.67.98.19.75.) ou à Josette Ferrer (04.67.98.84.85.)



## VIV-ART

Le **3ème module de création** par l'association VIV-ART pour les adultes et les ados a eu lieu. Les sculptures des adultes réalisées sont surprenantes par leur force d'expression.



Pour les adolescents, une **initiation à la mosaïque** leur a permis de réaliser des oeuvres personnalisées pour offrir et même de participer à un travail commun, commencé par les adultes.

Voici quelques commentaires :

« Je sais faire la mosaïque maintenant et ça fait plaisir ».

« C'est beau ! ».

« On a continué le travail des grands, on le voit après dans un endroit public, c'est bien pour faire plaisir au gens ».

Le travail « **Mess-ART-ges** » pour la paix (projet de prévention contre la violence) réalisé dans le



dernier module par les enfants a pu être exposé dans le cadre d'une soirée spectacle « Résistances » sur les cimaises de la Maison du Peuple.

Depuis le 11 mai, le **dernier module pour cette saison** (sculptures pour les ados et création libre pour les adultes) a commencé.

N'hésitez pas à demander des renseignements au **06 83 25 76 86** ou par mail : [anna.pellerin0821@orange.fr](mailto:anna.pellerin0821@orange.fr) et à nous rejoindre dans un moment de convivialité autour de la création !

Lieu : 10, Place de la Mairie (à côté de la mairie).





## CLUB DU TROISIEME AGE

Un voyage, deux départements, les Hautes Alpes et les Alpes de Haute Provence et notre Club du 3ème Âge a été totalement dépaycé !

Sous un beau soleil, nous avons été impressionnés et admiratifs devant les sommets enneigés, les vertigineuses gorges du Verdon, le majestueux lac de Serre-Ponçon et les villes si typiques de Gap, Sisteron, Orpierre ou Briançon. L'hébergement, sa table gastronomique et un service sympathique ont offert à notre groupe un séjour inoubliable.



Notre Club prévoit une sortie dans l'Aude le 17 Juin et un voyage dans le Rouergue est en préparation du 12 au 15 Octobre.

## CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS



### Tambourin

La saison des jeunes tambourinaïres tire à sa fin. Ils n'ont pas démerité puisque poussins et minimes ont évolué en poule Excellence dans leur championnat. Pour la coupe de l'Hérault, les poussins ont été éliminés en quart de finale tandis que les minimes sont encore en course et disputeront la demi-finale le 29 mai à 10h contre Viols le Fort à Castelnau. Félicitations donc à ces jeunes et souhaitons leur un public nombreux pour les encourager!

Pour les seniors, la saison vient de démarrer. De bons débuts pour les Hommes qui ont à leur actif 3 victoires et un match nul, s'approprant donc ainsi la tête de la poule. Les féminines aussi ont bien démarré avec une victoire mais terminée par la suite par 2 défaites.

Bonne continuation à tous ces joueurs!

### Bien vieillir dans son corps

C'est sans doute la discipline la moins connue de toutes celles que l'on peut pratiquer au COC.

Tout au long de l'année, notre groupe riche d'une quinzaine de seniors a pu :

- Prendre conscience de son corps à travers des mouvements variés, adaptés à chaque personne sans recherche de performance,
- Entretenir sa mémoire en travaillant la coordination,
- Renforcer ses muscles, ses articulations pour garder un bon équilibre,
- Prendre soin de soi.

Notre groupe évolue dans une ambiance ludique et conviviale, ce qui est essentiel pour se maintenir en forme.

Bonne humeur et partage sont au rendez-vous, preuve en est : la dernière séance de juin se déroulera sur la plage en utilisant le sable et l'eau, éléments qui nous sont familiers, mais que nous n'avons pas l'habitude d'utiliser pour pratiquer une activité corporelle.

Après ces efforts, nous prendrons ensuite un repas en commun pour clôturer une ½ journée utile à nos corps et agréable à nos esprits.

La dernière séance se déroulera le 16 juin (date à confirmer).

## LA COMPAGNIE DES ROSSES MOUSTIQUES

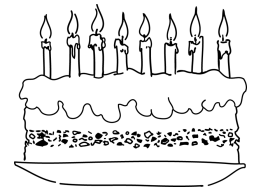
Visites guidées et théâtralisées du village :

Les « Rosses Moustiques » ont le plaisir d'annoncer la 1ère représentation pour le 19 juin. Celle-ci sera offerte aux castelnaulais et ouvrira la fête de la musique. C'est l'aboutissement d'un travail de bénévoles qui ont su s'impliquer avec sérieux et bonne humeur dans ce projet qui, nous l'espérons, devrait pouvoir être reconduit sur plusieurs années.

D'autre part, dans cette optique, nous recherchons toujours des personnes (hommes et femmes habitant de préférence la commune) afin d'étoffer le groupe des comédiens bénévoles.

Pendant ce temps, l'atelier théâtre enfants (le jeudi de 18h à 19h30), et l'atelier adultes (le jeudi de 19h30 à 21h30) continuent de préparer leurs spectacles respectifs et sont toujours ouverts à l'accueil de nouveaux talents.

Pour tout renseignement, contacter Jean Pellerin au 06.13.15.18.00



## 20ème anniversaire de l'ASPAHC

**P**résident de l'ASPAHC, Mr Noël HOULES, oeuvre depuis longtemps pour la sauvegarde du patrimoine à Castelnaud de Guers. Aussi a-t-il voulu fêter dignement le 20ème anniversaire de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Archéologique et Historique de Castelnaud de Guers les 14 et 15 mai dernier.

A cette occasion, il avait invité quelques conférenciers très érudits dans leurs domaines.

Il a tout d'abord présenté, en compagnie de Mr Jean Marc Patard (Université Montpellier 1, faculté d'odontologie) **la grotte sépulcrale chalcolithique Rhino 4 à Péret.**

Mr Elian GOMEZ (Directeur du service archéologique de la Ville de Béziers) ainsi que Mr Jean Paul CROS (GRAA) ont évoqué les recherches archéologiques récentes dans le biterrois, puis le **site de Montjoui à Florensac.**

Mr Jean Gasco (CNRS) et Mr Christian TOURETTE, Anthropologue, Président du groupe de recherches archéologiques d'AGDE, (Association Ibis Agde) ont présenté **le site de la Motte**

**à Agde et les fouilles subaquatiques dans le fleuve Hérault.**

Mme Marie LAROCHE (service archéologique Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau) nous a présenté les **découvertes archéologiques récentes autour du bassin de Thau.**

profiter également d'une **balade du patrimoine**, de la **visite de la Villa Romaine de St Peyre à Florensac et des carrières antiques**, ou encore de la **visite de la Chapelle St Nicolas à Castelnaud de Guers.**

L'ASPAHC a aussi proposé la **projection du film « Des dingos dans les Vignes »** au sujet des fouilles paléontologiques à Cruzy.

Pour clôturer ce 20e anniversaire, Mr Jean-Charles Sers, Maire de Castelnaud de Guers, a remercié tous les intervenants pour leurs conférences très enrichissantes. Il a également souhaité un bon anniversaire à l'association l'ASPAHC en évoquant à mots-couverts que l'équipe municipale travaille sur un projet de salle pour cette association.

**Rappel :**

**Le Dimanche 12 Juin : Sortie de l'ASPAHC à la découverte de mégalithes, dolmens, menhirs, du cirque de Navacelles.** Départ devant la Mairie à 9h00 en voiture, prévoir un pique-nique.

**Le 17 et 18 Septembre - Journées Européennes du Patrimoine : Visite théâtralisée du Village (association Les Roses-Moustiques) et conférences à la Maison du Peuple.**



Chapelle St Nicolas

Mr Michel CHRISTOL (Professeur émérite d'histoire romaine, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne) nous a éclairés au sujet des **horizons de l'établissement grec d'Agde**, puis sur les **débuts de la Province de Transalpine.**

Enfin Mr Noël HOULES a évoqué les **20 ans de recherches paléontologiques et archéologiques et de sauvegarde du patrimoine avec l'ASPAHC.**

Au cours de ces deux journées, les participants ont pu



Présentation du site de la Motte



## Naissances



Bienvenue à

**Sacha CARCOPINO**

**Zoé BOUISSET**

## Décès



Monsieur le Maire et son Conseil Municipal présentent leurs plus sincères condoléances aux familles de

**Serge MOLINIER**

**Micheline DÉNOYER**  
(épouse Grandguillotte)

**Fernande SABAT**  
(épouse Portes)

**Anne ZAYER**  
(épouse Hugo)

## PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- ☞ **JEAN Georges, médecin généraliste:**  
3 pl Mairie, 04 67 90 76 28
- ☞ **RAYMOND-LAURÈS Françoise, psychologue:**  
5 pl Jeu de Ballon , 04 67 90 75 03
- ☞ **DEBAYLE MARTINE, orthophoniste:**  
7bis Avenue des Sautarochs, 04 67 31 47 07

## ADMINISTRATIONS

### MAIRIE

**Du lundi au vendredi:**  
9h00 - 12h00 / 16h00 - 18h00

**Samedi matin:** permanence des élus de 9h00 à 12h00.

**Tel : 04.67.98.13.61**  
**Fax : 04.67.98.39.08**

**En cas d'urgence:**  
**06.75.51.69.98** (adjoint d'astreinte)  
**06.38.65.13.04** (Maire)

**Contact mail:**  
[castelnau-de-quers@wanadoo.fr](mailto:castelnau-de-quers@wanadoo.fr)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au samedi: 9h30 - 12h00  
**Tel : 04.67.93.83.96**

### CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi de 7h30 à 18h00

### GARDERIE

Du lundi, mardi, jeudi, vendredi:  
7h30 / 18h30  
**Tel: 04.67.30.29.59**

### GENDARMERIE PÉZENAS

**Tel: 04 67 98 13 65**

### NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34  
EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334  
GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134



Prochaine **permanence du SICTOM** en mairie : **Mardi 21 juin 2011 de 9h à 12h**

## BIENVENUE À SACHA CARCOPINO

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal souhaite la Bienvenue à **Sacha CARCOPINO** et adressent leurs plus sincères félicitations à leurs parents, **Marion RUBIO**, employée territoriale de la commune de Castelnau de Guers, et **Jérémy CARCOPINO**.

## GRAND MERE POUR LA DEUXIEME FOIS

Toutes nos amicales pensées à **Danielle BOUISSET**, employée territoriale devenue Grand Mère une seconde fois en fêtant la venue au monde de sa première petite fille, **Zoé BOUISSET**. Bienvenue à elle et félicitations à ses parents.



# AGENDA

## JUIN 2011

05 juin : **CONCERT LYRIC** – 18h, église, entrée libre



08 juin : **THÉÂTRE "LES FABLES DE LA FONTAINE"** (Clic Compagnie). 21h, Maison du Peuple, 5€



11 juin : **Passage de voitures de marque Ferrari** dans le village (Lions Club)



19 juin : **VISITE THÉÂTRALISÉE** – 16h30 place Minerve / **CONCERT GOSPEL DU PETIT CHŒUR DE CELLENEUVE** – 19h30, église, entrée libre.



21 juin : **FESTIVITÉ OCCITANE : Sant Joan** – 18h, place de la Mairie / **FÊTE DE LA MUSIQUE AU CASTEL CAFÉ.**



24 juin : **REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES** – 18h, Salle Polyvalente



29 juin : **SPECTACLE DE L'ÉCOLE DES SAUTAROCHS** – 18h, place de la Mairie



Du 25 juin au 03 juillet : **16e SALON D'ARTS PLASTIQUES DE L'ASSOCIATION ARTS AU CHÂTEAU DE GUERS** – Maison du Peuple



## JUILLET 2011

07 juillet : **CONCERT DE BLUES AVEC DONALD RAY JONHSON.** 21h, Maison du Peuple, 10€



13 juillet : **FÊTE NATIONALE. FEU D'ARTIFICE SUR LE PLATEAU SPORTIF. BRASUCADE. DJ.**



14 juillet : **CONCOURS DE PÉTANQUE (COC)**

J  
U  
I  
N

J  
U  
I  
L  
L  
E  
T